



[Communiqué] La poursuite de certains services de bibliothèques ne saurait s'effectuer au détriment de la santé publique

21 mars 2020

La poursuite de certains services de bibliothèques ne saurait s'effectuer au détriment de la santé publique

Depuis les mesures annoncées à partir du 12 mars par le Président de la République, le Premier ministre et le ministre des Solidarités et de la Santé et qui font l'objet de communiqués et textes réglementaires, la question de la continuité des services dispensés par les bibliothèques s'est posée.

Les services en ligne étant généralement maintenus, de nombreuses collectivités territoriales les ont étendus à l'ensemble des habitants qu'ils soient inscrits ou non ; tandis que les bibliothèques de l'enseignement supérieur demeurent opérationnelles pour leurs services à distance. Elles sont en outre qualifiées pour orienter le public vers des ressources en ligne librement accessibles.

L'ABF a ouvert un tableau en ligne pour partager les initiatives de continuation du service.

La durée de prêt des documents a été ou sera prolongée.

Mais ici ou là des ordres sont donnés pour maintenir des prestations physiques : service de prêt /retour sur demande de type "drive", portage à domicile, visites à des résidences de personnes âgées., etc.

Ces ordres sont difficiles à exécuter dans le respect des règles diffusées tant par les autorités publiques que scientifiques et médicales en matière de distance physique, mais aussi de risques de contamination par les objets. Ils reviennent à faire courir des risques au public comme au personnel salarié ou bénévole.

Les bibliothèques ont un peu partout connu un afflux important à la veille de leur fermeture. Cette fréquentation massive est la reconnaissance du fait que ce sont des lieux jouant un rôle essentiel dans le lien social, l'accès à la culture, à la connaissance et à l'information et dans la construction citoyenne.

L'ABF appelle les autorités décisionnaires à appliquer à leur endroit les devises actuellement diffusées par les pouvoirs publics : le véritable héroïsme est de rester chez soi et de limiter ses déplacements au strict nécessaire.

Les bibliothèques retrouveront leur public quand la crise sanitaire aura été surmontée. En attendant, leur contribution prioritaire est de participer à la préservation de la santé publique.

Le Bureau national de l'ABF